



FLASH

Audio-conférence avec le directeur de l'EPA Masse 2 novembre 2020

En lieu et place du conseil d'administration, qui n'a pas pu se tenir en présentiel pour des raisons sanitaires, et dont les représentants du personnel ont demandé le report, une audio-conférence avec les élus en conseil d'administration, présidée par le directeur de l'EPA Alain LEFEBVRE assisté du directeur interrégional d'Ile-de-France Jean-Roald L'HERMITTE, a eu lieu le 2 novembre.

Elle était consacrée à un point d'information sur l'avenir des sites franciliens de Tremblay, Limeil-Brévannes et Sarcelles, le seul de l'ordre du jour qui présente une véritable urgence sociale.

L'USD FO était représentée par Dominique MICHEL et Amandine SERRA (titulaires).

Rappel de l'historique et des enjeux

Les résidences de Tremblay 1 et 2, Limeil-Brévannes et Sarcelles, qui totalisent près de 300 logements dont 24 aménagés en meublés pour célibataires (chacun d'une capacité de 3 occupants en général), appartenaient à la SNI devenue CDC Habitat, et étaient réservés par l'EPA Masse jusqu'au 1^{er} juillet 2020.

Dès 2018, l'EPA a tenté d'anticiper la fin de cette réservation en négociant les suites avec chacun des propriétaires des immeubles :

- CDC Habitat pour Sarcelles
- 1001 Vies pour Tremblay 2 et Limeil-Brévannes
- SEMIPFA pour Tremblay 1.

L'arrivée à échéance de ces conventions de réservation pose **deux problèmes du point de vue des agents des douanes** :

- 1) les conditions de maintien dans les lieux de ceux qui résident dans les immeubles concernés, notamment les bénéficiaires de meublés ;
- 2) les possibilités, pour les douaniers franciliens, d'être logés sur ces sites, dont deux se situent à proximité immédiate de Roissy.

Point d'étape

A ce jour ces négociations, retardées par le confinement, n'ont que partiellement abouti :

- CDC Habitat exclut tout renouvellement de réservation à Sarcelles (qui du reste est très peu demandée par les douaniers), mais accorde un maintien dans les lieux aux résidents actuels. Ces derniers seront tous mis en relation directe avec le bailleur (signature d'un bail et paiement du loyer en direct sans l'intermédiation de l'EPA). Certains d'entre eux pourraient en conséquence, en fonction de leurs revenus, devoir acquitter un supplément de loyer de solidarité ; de plus le bailleur pourrait augmenter certains loyers considérés comme anormalement bas.

- Pour Tremblay II, 1001 Vies a déjà annoncé que seuls 79 des 147 logements verront leur réservation renouvelée pour l'EPA, car la préfecture et la Ville ont conclu des réservations. Une rencontre est prévue en novembre pour poursuivre les discussions.

- Concernant Limeil-Brévannes, le bailleur (1001 Vies également) n'a pas clos son budget de réservation et a donc proposé de renouveler pour un an la convention avec l'EPA. La préfecture et la Ville pourraient là aussi réserver des logements, ce qui réduirait la part disponible pour les agents des douanes.

- SEMIPFA, nouveau propriétaire de Tremblay 1, avait accepté en janvier le principe d'un renouvellement au moins partiel, sans plus de précisions.

Sur les 4 sites, le maintien de l'offre de meublés de célibataires ne peut être considéré comme assuré.

Perspectives

Le directeur se dit préoccupé par la situation. Il a bien compris les inquiétudes des locataires mais a dû rappeler que les bailleurs n'ont aucune obligation de renouveler les conventions et n'y ont pas intérêt en raison de leurs besoins et contraintes propres ; l'EPA ne dispose d'aucun moyen de les y contraindre.

Il a indiqué avoir reçu des propositions de nouvelles réservations, mais n'a pas donné suite car la sécurité et la sérénité des locataires ne pouvaient être assurées.

Le service territorial de la Masse d'Ile-de-France continue, sur instruction du service central, d'attribuer des logements dans ces résidences, mais risque de ne plus pouvoir le faire dans les mois à venir.

Un "accompagnement social" étant évoqué dans les documents de travail, nos élues ont demandé des précisions : ce terme recouvre une simple mise en rapport des résidents avec la correspondante sociale et l'ALPAF.

Sur la question des colocations, il a été indiqué que le service central s'efforce de lever les obstacles techniques, juridiques et financiers qui s'opposent actuellement à la mise en œuvre de ce dispositif.

M. L'Hermitte a confirmé les explications du directeur de l'EPA et précisé que les recherches de nouvelles offres de logements étaient réelles, mais la prospection longue.

Le service central et le service territorial ont rendez-vous jeudi 5 novembre pour faire un point, ce qui donnera lieu à la communication d'un récapitulatif détaillé par situation.

Nos élus en conseil d'administration et en commission territoriale

- **veilleront à ce que l'offre de logements en Ile-de-France, fortement réduite par l'échéance de la convention historique EPA-SNI, soit au maximum renouvelée de façon à correspondre à vos besoins**
- **s'efforceront de vous fournir une information complète et sincère sur la situation des 4 sites, et de vous accompagner dans la transition qui s'amorce**

Le conseil d'administration se tiendra courant décembre, notamment pour adopter le budget et la programmation immobilière

2017-2021 - L'USD FO s'engage à vos côtés

Titulaires : Dominique MICHEL, Amandine SERRA
Suppléants : Marie-Christine BRUN, Laurent-Théo JOLY

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47 70 31 21 (SND-FO)

Adresses e-mail : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info